

Les conditions de soutien de Metz Mécènes Solidaires

TERRITORIALITÉ

- Les porteurs de projets sont locaux.
- Les retombées positives des projets soutenus par Metz Mécènes Solidaires doivent toucher le territoire de la Moselle.

INTÉRÊT GÉNÉRAL

- Les projets soutenus par Metz Mécènes Solidaires doivent être d'intérêt général.
- La structure qui porte les projets doit être hors du champs de la lucrativité et de la concurrence.
- La structure doit donc être capable d'émettre, elle aussi, des reçus fiscaux permettant une défiscalisation (loi Aillagon 2003).

THÉMATIQUES

Les projets doivent répondre à l'une des 3 thématiques de Metz Mécènes Solidaires :

- Solidarité
- Environnement
- Numérique

CARACTÉRISTIQUES DES PROJETS ÉLLIGIBLES

- Metz Mécènes Solidaires ne soutient que des projets et non du fonctionnement des structures qui les portent.
- Le Fonds de Dotation soutient l'investissement, l'amorçage de projets innovants et/ou l'essaimage et le changement d'échelle. En aucun cas, une aide pourra être reconductible chaque année.
- Les projets doivent avoir un modèle économique viable, touchant un nombre de bénéficiaires significatifs et avec un fort engagement de bénévoles.
- Chaque projet aidé devra pouvoir mettre en place des indicateurs afin de mesurer l'impact social et/ou environnemental.